

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 06 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 mars 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	26	7	33	33	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, ECHASSERIAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine à SIMON Philippe, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, DELEFOSSE Laurent à BRUN Patrick, DUMONT ST PRIEST à BIDAUD Jean-Michel, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à COLIN Juliana, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, MUZETTE Thierry,

Secrétaire de séance : BOUR Coline

FINANCES

Délibération n° 28-2023 : Attribution de subventions aux associations – Budget principal 2023

Madame la Présidente présente aux membres du Conseil Communautaire les demandes de subventions des associations œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

N°	DOMAINE	ASSOCIATION	OBJET	MONTANT ATTRIBUE EN 2022	DEMANDE 2023	SUBVENTION 2023
1	Enfance CLSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	F.O.L 87 Eymoutiers	Subvention de fonctionnement	29 699.60 €	25 000 €	21 500 €
2	Enfance CLSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	Peyrat Loisirs Jeunes Peyrat le Château	Subvention de fonctionnement	12 000 €	10 000 €	10 000 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ATTRIBUER les subventions désignées ci-dessus au Budget principal 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 07 avril 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **- 2 MAI 2023**

Publié le : **- 2 MAI 2023**